

ASSEMBLÉE NATIONALE

VISANT À REVALORISER LE MÉTIER DE SECRÉTAIRE DE MAIRIE - (N° 1361)

AMENDEMENT

N ° CL23

présenté par

M. Boucard, M. Bourgeaux, M. Neuder, M. Bony, M. Fabrice Brun, M. Kamardine, M. Cinieri,
Mme Périgault, M. Hetzel, M. Seitlinger, M. Descoeur, M. Gosselin et M. Pradié

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 1ER A, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.